

The image shows a modern building with a light-colored, horizontally-slatted facade. On the right side of the building, the CRIQ logo is mounted in large, metallic, three-dimensional letters. Below it, the BNO logo is also mounted in similar three-dimensional letters, with the 'O' being green. The building has large windows and is partially obscured by green foliage on the right side.

CRIQ

BNO

RAPPORT ANNUEL 2015-2016

Centre de recherche industrielle du Québec

Québec

333, rue Franquet
Québec, QC G1P 4C7
1 800 667-2386

Montréal

1201, boul. Crémazie Est, bur. 1.210
Montréal, QC H2M 0A6
1 800 667-4570

infocriq@criq.qc.ca
www.criq.qc.ca

Mission

Contribuer à la compétitivité des secteurs industriels québécois et à la croissance des organismes en soutenant l'innovation, la productivité et les exportations

Vision

Partenaire des entreprises et de l'État pour un Québec industriel innovateur et compétitif

Valeurs

Collaboration

Pratiquer l'entraide, la solidarité et le travail en équipe pour atteindre les objectifs et mieux répondre aux besoins exprimés

Efficienne

Utiliser les meilleurs outils et processus pour atteindre les résultats visés dans les meilleurs délais

Innovation

Chercher constamment à s'améliorer et à appliquer de nouvelles solutions plus performantes en réponse aux besoins exprimés

Engagement

Mettre de l'avant tous les efforts nécessaires dans la réalisation de la mission du CRIQ sur une base individuelle, professionnelle et collective

Expérience client

Contribuer, par tous les moyens utiles, à rendre l'expérience des clients du CRIQ la meilleure possible

Mot à la ministre

Madame Dominique Anglade
Ministre de l'Économie, de la Science et de l'Innovation
710, place D'Youville, 3^e étage
Québec (Québec) G1R 4Y4

Madame la Ministre,

Conformément aux dispositions de l'article 32 de la *Loi sur le Centre de recherche industrielle du Québec*, je vous transmets le rapport annuel du Centre pour l'exercice financier qui a pris fin le 31 mars 2016.

Je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, l'assurance de ma haute considération.

Le président-directeur général,

A stylized, handwritten signature in black ink, appearing to read 'DH'.

Denis Hardy

Table des matières

01

Introduction

Mission, vision et valeurs	2
Mot de la présidente du conseil d'administration	5
Mot du président-directeur général	6

02

Réalisations

Faits saillants	8
Projets clients	14

03

Organisation

Conseil d'administration	28
Équipe de direction	29
Obligations gouvernementales	30
Développement durable	34

04

États financiers

Rapport de la direction	36
Rapport de l'auditeur indépendant	37
État des résultats et du déficit cumulé	39
État de la situation financière	40
État de la variation de la dette nette	41
État des flux de trésorerie	42
Notes complémentaires	43

Une **vision définie** pour les années à venir

Aider les PME et les organismes du Québec à accroître leur productivité, leur compétitivité et leur capacité d'innover est ce qui guide les actions des experts du CRIQ. C'est également la trame conductrice du plan de développement sur lequel le CRIQ a travaillé en 2015-2016. Ce dernier fut adopté par le gouvernement conjointement avec les plans stratégiques d'Investissement Québec et du ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation dans les premiers jours du mois d'avril 2016.

Fort de cette belle marque de confiance de l'État, et de celle de quelque 2 000 entreprises qui travaillent annuellement avec le CRIQ, l'organisation entend poursuivre sa mission en jouant pleinement un rôle moteur pour la réalisation des politiques et stratégies économiques du gouvernement du Québec.

En plus de se consacrer au développement de solutions innovantes pour répondre aux défis des entreprises d'ici, le CRIQ a également ciblé des technologies et des services porteurs qui feront l'objet de travaux intensifs pour la période 2016-2019. Dans cette catégorie figurent notamment la fabrication additive, l'automatisation complexe, la robotique de pointe et collaborative, l'extraction d'ingrédients actifs, le traitement des effluents et la création de nouvelles normes et de programmes de certification.

L'équilibre budgétaire, maintenant une tradition au CRIQ

Pour une cinquième année consécutive, le CRIQ a conclu son exercice financier avec un surplus grâce à une augmentation des revenus de clientèles externes de plus de 1,1 M\$, ce qui témoigne d'une demande accrue pour ses services et de la renommée de ses experts. Félicitations aux équipes en place qui assurent au quotidien le respect des objectifs budgétaires, contribuant ainsi à faire en sorte que le CRIQ peut maintenant diversifier ses activités et se lancer dans de nouveaux créneaux prometteurs.

Un nouveau conseil d'administration

L'an dernier a également été le théâtre d'un changement de garde au conseil d'administration. Les six nouveaux membres, provenant de plusieurs sphères du système québécois d'innovation, sauront contribuer, j'en suis convaincue, à l'essor du CRIQ au cours des prochaines années. Je profite évidemment de l'occasion pour remercier les cinq anciens membres qui nous ont quittés en cours d'exercice financier. Le dévouement dont ils ont fait preuve à l'égard du conseil fut grandement apprécié et a définitivement permis au CRIQ d'occuper une place encore plus importante sur l'échiquier québécois de l'innovation.

En terminant, je tiens à remercier tous les membres du personnel pour cette autre excellente année. Le cycle de trois ans qui a débuté avec l'adoption de notre nouveau plan de développement est annonciateur de défis intéressants qui les amèneront, une fois de plus, à se dépasser et à nous surprendre. Ensemble, accompagnons nos entreprises à prendre le virage d'une nouvelle grande vague de l'innovation pour qu'elles soient encore plus innovatrices, productives et compétitives.



Sophie D'Amours
Présidente du
conseil d'administration

Un haut niveau de **performance** et un **leadership** affirmé



Denis Hardy
Président-directeur général

En décembre dernier, le ministère de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations a publié un rapport d'évaluation de la performance du CRIQ pour la période couvrant les années 2013 à 2015. Si les résultats d'un rapport similaire dévoilé en 2012 étaient déjà excellents, ceux de 2015 le sont encore plus et confirment que le CRIQ ne cesse de progresser. Sa note globale s'établit d'ailleurs à 93 %.

Un taux de satisfaction de la clientèle qui est passé de 90 % à 93 %, une valeur ajoutée au système québécois d'innovation reconnue par 92 % de ses partenaires et une offre de services incomparable ne sont que quelques exemples qui illustrent que le CRIQ est une force motrice de l'innovation industrielle. Entre le 1^{er} avril 2012 et le 31 mars 2015, le CRIQ a réalisé en moyenne 2 953 projets par

année avec des entreprises. De plus, pour chaque dollar d'aide financière accordée par le ministère pour soutenir la réalisation de projets et d'activités d'innovation au CRIQ (18,4 M\$), 2,4 dollars ont été investis en contrepartie par les entreprises et les partenaires (43,7 M\$).

L'efficacité et la pertinence du CRIQ sont d'ailleurs des raisons qui ont motivé le gouvernement à adopter le nouveau plan de développement de l'organisation. Ainsi, le conseil des ministres a réitéré le rôle important que jouera le CRIQ dans la réalisation des priorités économiques gouvernementales, notamment en ce qui a trait au renforcement du secteur manufacturier québécois, au soutien à l'innovation et à la stimulation des exportations.

À l'affut des technologies de demain

Le CRIQ a également réaffirmé son leadership en fabrication additive et tissé des alliances avec les meilleurs partenaires afin d'offrir un éventail de services qui accéléreront l'adoption de la technologie par les entreprises du secteur manufacturier québécois. En ce sens, les collaborations avec le Pôle Recherche Innovation Matériaux Avancés, Mohawk College et Manufacturiers et Exportateurs Canada sont en lien direct avec le mandat de faire croître l'expertise québécoise en impression 3D qu'a confié au CRIQ le gouvernement du Québec. Dans la même veine, le CRIQ a aussi coordonné les activités du Réseau Québec-3D et collaboré à l'organisation de sa première conférence annuelle.

La fin des travaux à l'édifice de Québec a également été l'occasion d'inaugurer de nouvelles infrastructures uniques qui ont permis au CRIQ de bonifier son offre de services en innovation. La mise en place des laboratoires de vision avancée, d'analyse de l'air et des odeurs et de l'usine pilote d'extraction d'ingrédients actifs démontre, une fois de plus, que le CRIQ entend prendre les devants sur les besoins futurs des entreprises québécoises en matière d'innovation. Le laboratoire de Montréal a, de son côté, fait l'acquisition d'une nouvelle table de vibration électrodynamique de 25 pi². Grâce à cet équipement, le CRIQ est maintenant en mesure d'offrir des essais de vibration et de chocs aux entreprises de secteurs pour lesquels les normes sont particulièrement exigeantes, notamment en aéronautique, en transport et en construction civile.

L'efficacité organisationnelle à l'ordre du jour

Tourné vers l'avenir, le CRIQ est constamment en quête des meilleures technologies qui donneront aux entreprises de réels avantages concurrentiels dans le futur. Les affaires quotidiennes sont également une fierté pour l'organisation qui s'efforce de mettre en place des pratiques de gestion irréprochables.

À cet effet, toutes les équipes ont adopté les principes de gestion LEAN. Cette approche d'amélioration continue, qui requiert la collaboration de tous, a entraîné des changements positifs au sein de l'organisation. La poursuite de la démarche permettra à terme d'augmenter le volume annuel de projets sans compromettre la qualité des produits et des services.

En conclusion, l'adoption du *Plan de développement 2016-2019* par le gouvernement du Québec clôt en quelque sorte le chapitre le plus récent de l'histoire du CRIQ. Les actions réalisées au cours des dernières années ont permis à l'organisation de s'établir en tant que véritable partenaire d'innovation dans ses réseaux, de se refaire une santé financière et d'opérer d'audacieux virages technologiques. Ces quelques réalisations parmi tant d'autres sont tout à l'honneur des employés et tous peuvent se féliciter pour les résultats obtenus.

Aujourd'hui, grâce à son offre de services en adéquation avec les besoins des entreprises et à son équipe multidisciplinaire, le CRIQ entame avec confiance un nouveau cycle de trois ans qui le mènera à son premier demi-siècle d'existence. Plus que jamais, ses 200 ressources sont résolument déterminées à rendre le Québec industriel encore plus innovateur, productif et compétitif.

Les deux laboratoires du **CRIQ** en **2015-2016**

3303

mandats réalisés

2000

entreprises et
établissements desservis

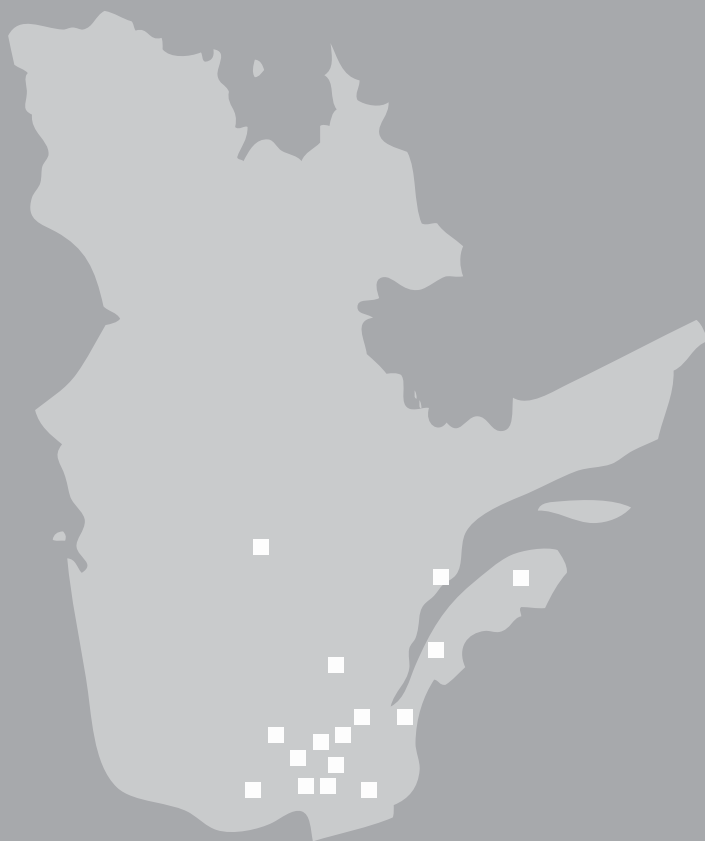
68,5 %

de la clientèle est
composée de PME
(Moins de 250 employés)

De 2012 à 2015, les entreprises privées québécoises ayant un chiffre d'affaires inférieur à 100 M\$ ont vu leurs ventes augmenter de 6 % après avoir confié un projet au CRIQ*.

* Rapport d'évaluation de la performance du Centre de recherche industrielle du Québec
Ministère de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations, novembre 2015

Des **clients** répartis dans tout le Québec



RÉGIONS ADMINISTRATIVES

- Abitibi-Témiscamingue : 4 %
- Bas-Saint-Laurent : 3 %
- Centre-du-Québec : 5 %
- Côte-Nord : 1 %
- Estrie : 4 %
- Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine : 2 %
- Lanaudière : 6 %
- Laurentides : 4 %
- Mauricie : 4 %
- Montréal métropolitain : 28 %
- Nord-du-Québec : 0 %
- Outaouais : 2 %
- Québec métropolitain : 20 %
- Saguenay-Lac-Saint-Jean : 8 %
- Hors Québec : 8 %

CLIENTS PAR NOMBRE D'EMPLOYÉS

- Entreprises de 0 à 49 employés : 51,6 %
- Entreprises de 50 à 99 employés : 9,0 %
- Entreprises de 100 à 249 employés : 8,2 %
- Entreprises de 250 à 499 employés : 4,5 %
- Entreprises de 500 employés et plus : 6,9 %
- Administration publique : 3,9 %
- Autres : 15,8 %

De 2012 à 2015, les projets du CRIQ ont permis de créer 805 emplois dans des entreprises privées québécoises ayant un chiffre d'affaires inférieur à 100 M\$*.

* Rapport d'évaluation de la performance du Centre de recherche industrielle du Québec
Ministère de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations, novembre 2015

Rénovation des locaux de Québec



Usine pilote d'extraction

L'année financière 2015-2016 a marqué la fin d'un grand chantier de trois ans de modernisation des installations du CRIQ situées dans le Parc technologique de Québec.

L'exercice a notamment permis l'ajout de nouveaux laboratoires d'impression 3D et de vision numérique et la construction d'infrastructures pour accroître les capacités technologiques du CRIQ en extraction d'ingrédients actifs. Réalisés à l'intérieur des budgets et des échéanciers, les travaux ont été rendus possibles grâce à la contribution de

15,4 millions de dollars du gouvernement du Québec.

Pour souligner la fin des rénovations et l'inauguration des nouveaux laboratoires, des colloques thématiques ont permis à 211 clients et partenaires d'assister à diverses conférences d'experts du CRIQ et de visiter des laboratoires à la fine pointe de la technologie qui leur permettront d'innover davantage et d'accroître leur compétitivité sur les marchés locaux et internationaux.

Une **innovation du CRIQ** rayonne à l'international



Système de biofiltration BIOTROP^{MD} installé à l'École secondaire Gonzales-Bocanegra, située dans la ville de Jiutepec, au Mexique.

En novembre 2015, le CRIQ a reçu le Prix d'Excellence de l'Institut d'administration publique de Québec dans la catégorie « Rayonnement international » pour la percée au Mexique du BIOTROP^{MD}, sa technologie de traitement des eaux usées.

Plus de dix années de collaboration avec l'Institut mexicain des technologies de l'eau ont permis sa commercialisation au Mexique pour traiter des eaux usées municipales, résidentielles, communautaires

et même industrielles. Les travaux ont mené à des transferts technologiques et à l'émission de licences pour commercialiser cette technologie brevetée.

Aujourd'hui, les systèmes de biofiltration du CRIQ sont bien implantés au Canada, en France et au Mexique et des travaux de développement ont été réalisés en Chine et en Martinique.

Une offre financière et technique intégrée

Solution **Innovation**



CRIQ
PARTENAIRE D'INNOVATION

FONDS
régionaux de solidarité FTQ

FONDS
locaux de solidarité FTQ
En partenariat avec la
Fédération québécoise des municipalités (FQM)

Le CRIQ a conclu un partenariat avec le réseau des Fonds de solidarité FTQ qui a permis de lancer Solution Innovation.

Cette démarche simplifiée et flexible facilite le financement et la réalisation des projets d'innovation, petits ou grands, des entreprises québécoises.

Concrètement, les entreprises voulant innover avec le CRIQ ont maintenant accès à un moyen de financement exclusif du réseau des Fonds de solidarité FTQ en s'inscrivant sur le site solutioninnovation.ca.

Six **nouveaux brevets** pour le CRIQ

Pièces de quincaillerie réalisées
grâce au procédé breveté
d'insertion de composantes

L'obtention de brevets est un indicateur de choix pour mesurer la propension à innover du secteur manufacturier. En 2015-2016, le CRIQ a obtenu six nouveaux brevets découlant de travaux réalisés par ses équipes de recherche. Les brevets portent sur :

- un procédé d'extraction d'anthocyanes à partir d'une source végétale;
- un système et un procédé pour enlever le bisphénol-A contenu dans les eaux usées industrielles;
- un système et un procédé d'insertion d'éléments de quincaillerie dans des matériaux ductiles tels que l'aluminium, le cuivre, le plomb et le magnésium;
- une méthode et un appareil de filtrage d'images numériques permettant de réduire le bruit causé par les imperfections des sources d'éclairage;
- un procédé visant à réduire la consommation énergétique par les papeteries; et
- une enceinte de protection pour le gonflement de pneus.

Produits forestiers Résolu, usine de La Doré

Le **système d'optimisation de l'écorçage** prouve sans l'ombre d'un doute sa rentabilité

« Dans un environnement de plus en plus compétitif, nous avons besoin de solutions rentables dont le retour sur l'investissement justifie leur implantation en usine. Notre équipe et celle du CRIQ ont fait preuve de détermination dans ce projet et nous travaillons ensemble aujourd'hui pour aller chercher davantage de gains dans le futur. »

- Gilbert Demers, vice-président Opérations
Produits forestiers Résolu

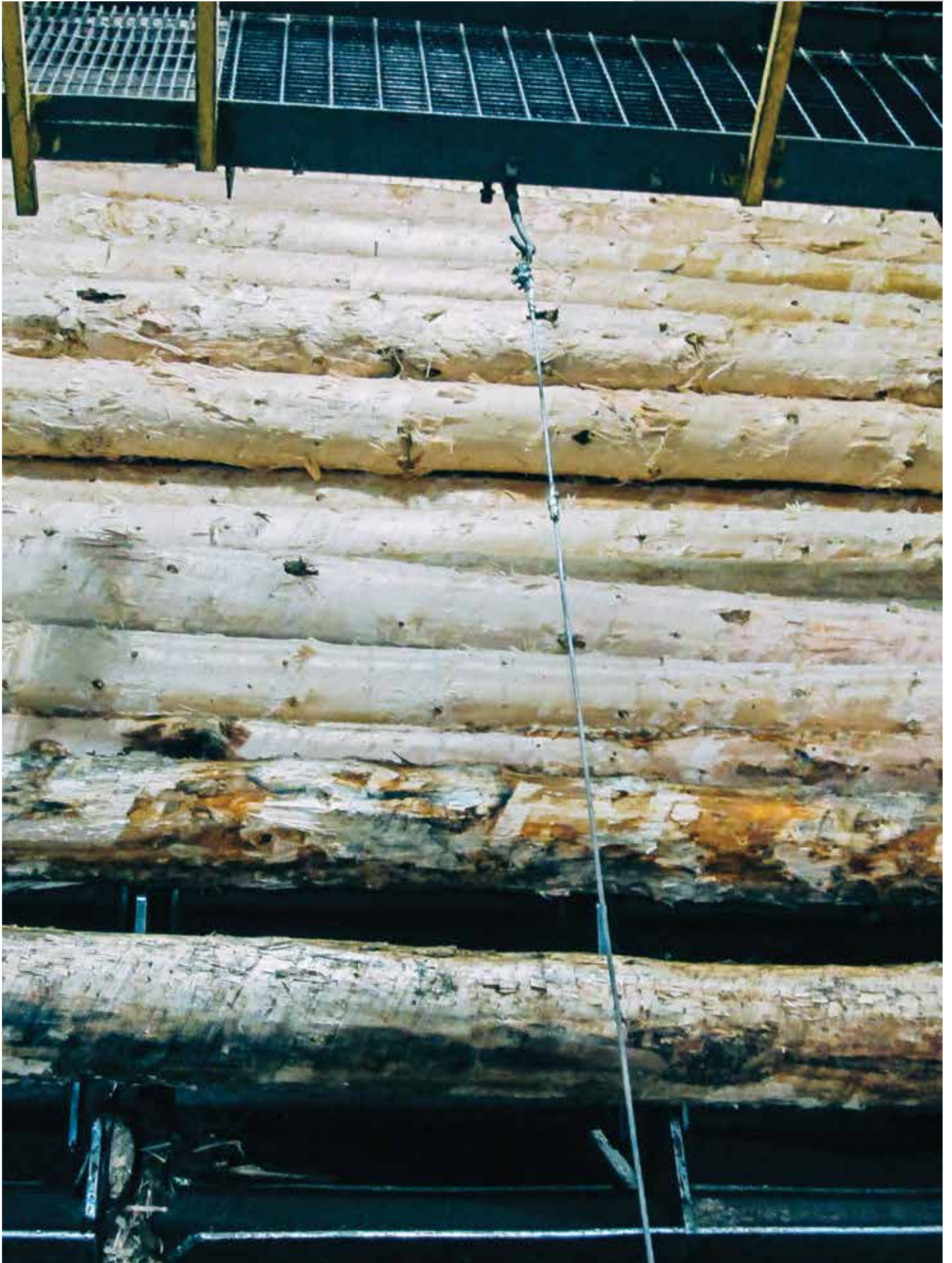
Depuis plusieurs décennies, le CRIQ réalise des mandats pour le secteur forestier afin de rendre l'industrie plus compétitive grâce à des solutions optimisées et durables. À partir de 2003, une équipe de recherche a développé un système intelligent permettant d'optimiser le fonctionnement des écorceuses, ces équipements incontournables situés à l'entrée des usines de sciage qui ont pour fonction de retirer l'écorce des billes de bois.

Depuis 2014, les trois lignes d'écorçage de l'usine de Produits forestiers Résolu localisée à La Doré sont dotées de la dernière évolution du système d'optimisation de l'écorçage du CRIQ. La technologie a pour fonction d'ajuster automatiquement la pression et la vitesse de rotation des couteaux de l'écorceuse ainsi que la vitesse de défilement des billes. En modifiant les paramètres de l'écorceuse en temps réel, le système retire de façon optimale l'écorce tout en minimisant l'arrachement de la fibre malgré le fait que le diamètre, le taux d'humidité, la conicité et l'essence varient constamment d'une bille à l'autre.

Un retour sur l'investissement appréciable

L'analyse détaillée des performances obtenues par les trois équipements de l'usine de Produits forestiers Résolu a permis de confirmer des gains annuels de l'ordre de 0,50 \$ le mètre cube de bois transformé. Pour l'usine de La Doré, cela représente des gains annuels récurrents appréciables. Ainsi, il a été démontré qu'il s'agit d'un investissement rentable étant donné que le coût d'acquisition de tels équipements se rembourse en moins de deux ans.

Le CRIQ poursuit actuellement son partenariat avec Résolu pour pousser encore plus loin les capacités des écorceuses et des pourparlers sont en cours avec d'autres usines afin d'y installer la technologie exclusive du CRIQ.



La Crevette du Nord Atlantique inc., Les Pêcheries Marinard Itée,
Les Crustacés des Monts inc. et Les Fruits de Mer de l'Est-du-Québec

Une **collaboration** pour répondre aux exigences environnementales

« Les travaux en cours permettront de consolider les activités d'une industrie de très grande importance pour tout l'Est du Québec dans une optique de développement durable. »

- Annie Chouinard, directrice régionale Bas-Saint-Laurent
Créneau d'excellence Ressources, sciences et technologies marines

En 2014, les quatre principales usines québécoises de transformation de la crevette se sont regroupées pour réaliser un projet de plusieurs années afin de répondre aux exigences de la *Loi sur les pêches* du Canada en matière de rejet des eaux usées. Membres du créneau d'excellence Ressources, sciences et technologies marines, ces entreprises du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie ont eu recours aux experts du CRIQ pour les accompagner dans ce projet innovant qui permettra à l'industrie de faire un pas majeur en matière de développement durable.

Le projet s'inscrit dans le cadre de la *Mesure innovation MESI-CRIQ*, ce qui lui permet d'être financièrement supporté par le ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation du Québec (MESI) et par le CRIQ.

Dans la première phase du projet menée en 2015, les eaux utilisées dans la production des

quatre entreprises ont été caractérisées et les débits ont été mesurés à différentes étapes du processus de transformation. L'interprétation des résultats a ensuite permis de cibler et d'identifier les paramètres physicochimiques influant sur la qualité des eaux rejetées. Forte de ces données essentielles pour déterminer les bonnes solutions de traitement des eaux à appliquer, l'équipe de recherche a conclu que deux systèmes de traitement distincts seraient requis pour respecter la *Loi sur les pêches* canadienne : un pour le traitement des matières en suspension et un autre pour le traitement des polluants solubles.

La phase 2 du projet, lancée en avril 2016, vise maintenant à évaluer diverses technologies de traitement en collaboration avec des équipementiers. À la suite de cet examen neutre appuyé par des données solides, une analyse technicoéconomique permettra aux usines de faire des choix responsables en fonction de leurs volumes de production respectifs.



TERRAGON, Technologies de l'environnement

Des **essais d'ingénierie** qui permettent d'économiser gros

« Nous avons vraiment apprécié l'aide des experts du CRIQ qui ont grandement contribué à l'obtention de nos certifications de la U.S. Coast Guard et de Transports Canada. »

- Ramona Pristavita, chef de développement de produits
TERRAGON, Technologies de l'environnement

Le domaine des technologies environnementales est en plein essor et le génie des entreprises québécoises rayonne partout dans le monde. Mais qui dit « marchés extérieurs » dit aussi normes et réglementations strictes à respecter. Cela implique parfois que, pour vendre ses produits au Canada et à l'étranger, une entreprise doit d'abord obtenir des certifications très coûteuses auprès d'organismes internationaux.

C'est dans ce contexte que l'entreprise TERRAGON a fait appel au CRIQ avant de soumettre son système de traitement des eaux de cales huileuses pour les navires commerciaux, le WETT-O, aux essais de conformité demandés par la *United States Coast Guard (USCG)*. Cette précaution s'explique par le coût de ces essais qui avoisine les 45 000 \$.

Le CRIQ a donc développé un protocole d'essais basé sur les spécifications de la USCG pour mettre à l'épreuve le produit de son client. D'une valeur de 9 000 \$, la série d'essais préliminaires comprenant des essais climatiques et vibratoires a été subventionnée par le Conseil national de recherches du Canada.

Les résultats des tests menés au CRIQ ont fait ressortir quelques aspects à améliorer et TERRAGON a pu ainsi apporter les correctifs requis à son système. En décembre 2015, son produit WETT-O a été homologué et peut depuis être commercialisé au Canada et à l'international.

Le 19 mai dernier, le WETT-O de TERRAGON s'est même vu décerner le *Lloyd's List North American Maritime Innovation Award 2016*. Ce prix est attribué à un projet innovant ou à une technologie innovante ayant un potentiel vérifié pour faire avancer l'industrie maritime.



Automation Machine Design

Une recherche de clients pour déployer un équipement

« Le travail du CRIQ facilitera grandement nos activités de développement des affaires. »

- Yves Caya, président-directeur général
Automation Machine Design

Automation Machine Design (AMD) est une firme d'ingénierie spécialisée dans la conception et la fabrication d'équipements automatisés sur mesure. Récemment, l'entreprise située à Longueuil a ajouté à son portefeuille de technologies le *Data Logger*, un module informatique qui surveille en continu les performances d'équipements de production en plus de gérer les accès aux utilisateurs et d'effectuer le suivi des entretiens préventifs. Conçu à l'origine pour être ajouté aux solutions d'AMD, le *Data Logger* intéresse maintenant de plus en plus d'entreprises qui aimeraient l'acquérir pour leurs propres équipements. Des installations ont d'ailleurs été réalisées dans des organisations de secteurs variés, dont un centre de formation professionnelle et un pénitencier, bien qu'AMD aurait préféré limiter ses activités de prospection à un seul créneau économiquement porteur.

Ses dirigeants ont donc confié un mandat aux experts en intelligence d'affaires du CRIQ. Grâce à un service spécialisé permettant de cibler de nouvelles occasions d'affaires pour une technologie donnée

(IOTA^{MC}), ils ont été accompagnés par une équipe d'ingénieurs, de chercheurs et de techniciens au cours d'une démarche d'idéation structurée.

Les travaux ont permis d'identifier, de documenter et d'évaluer quatre créneaux de marchés potentiels pour le *Data Logger*. Du nombre, celui des fabricants de machines est apparu comme étant le plus prometteur.

Le CRIQ a alors approfondi ses recherches pour fournir à Automation Machine Design un rapport détaillé comprenant, entre autres, un portrait complet de la concurrence et une liste d'une centaine de clients potentiels.

L'entreprise a donc maintenant en main des informations utiles qui lui permettront de concentrer ses efforts de développement dans le marché le plus susceptible de générer des retombées économiques et ainsi augmenter ses chances de succès.



Hydro-Québec Production

Une **vigie sur les dispositifs** pour assurer la sécurité des employés

« Confier un mandat de vigie technologique au CRIQ est un moyen efficace pour obtenir le meilleur portrait des options technologiques adaptées à nos projets. »

- Paul-André Lévesque, ing., directeur, Expertises de centrales
Hydro-Québec Production

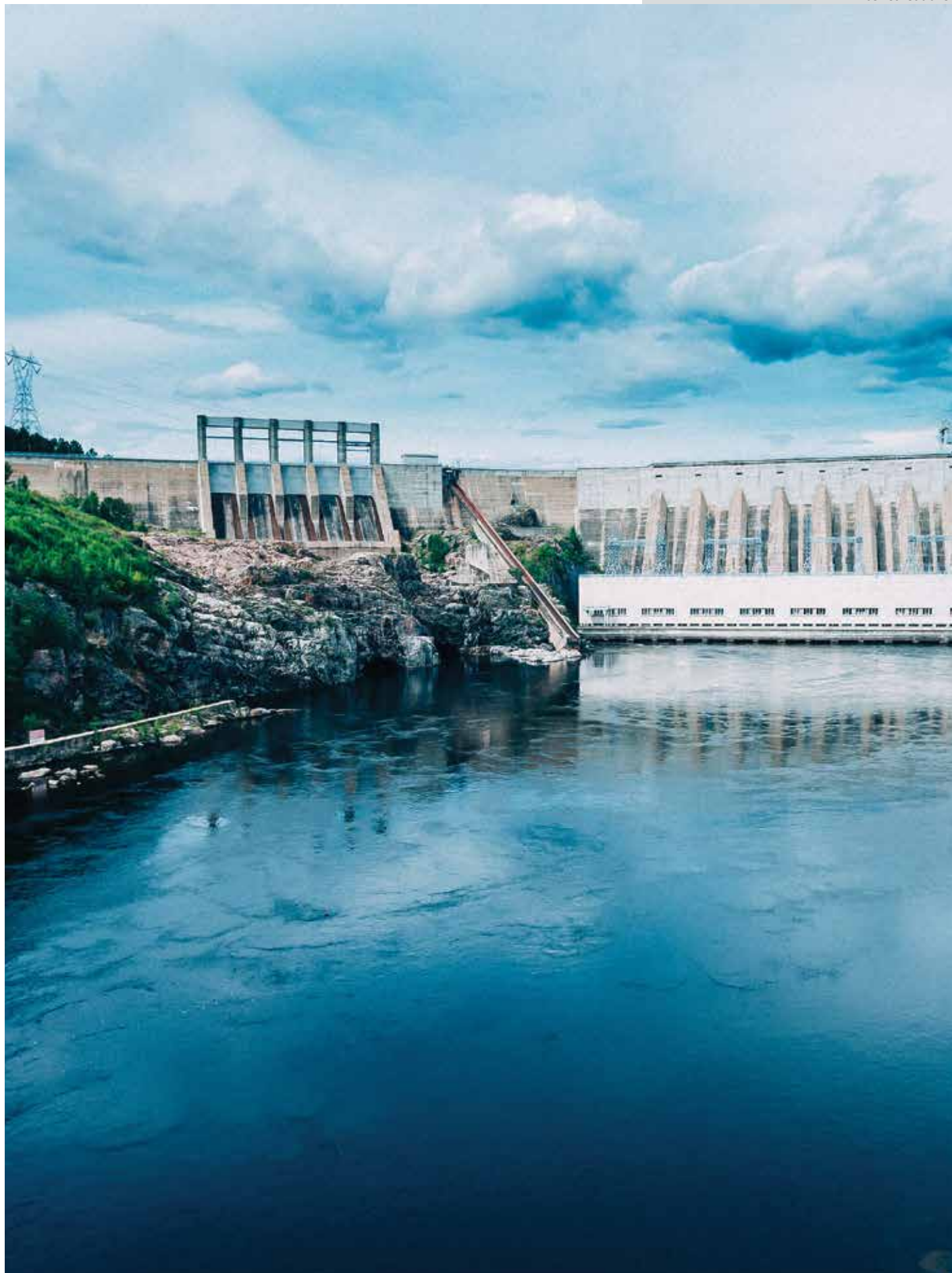
La prévention en milieu de travail et la productivité vont de pair pour éviter les incidents lors d'opérations potentiellement dangereuses. Chez Hydro-Québec Production, qui approvisionne le marché québécois en électricité, la sécurité des employés est une préoccupation de tous les jours.

Ainsi, l'équipe d'experts de centrales de la société d'État a entrepris une vigie des dispositifs visant la sécurité des interventions de maintenance sur les circuits de 600 V et de 13,8 KV. Dans un environnement où les équipements sont soumis à de telles tensions, il n'y a aucune place à l'improvisation quand des employés doivent changer des composants ou effectuer une inspection. C'est pourquoi Hydro-Québec a mandaté le CRIQ pour faire un état de la

technologie des indicateurs de tension disponibles en Amérique du Nord et en Europe. Ces indicateurs visuels permettraient d'accroître la sécurité des employés et d'accélérer les procédures d'entretien.

Les experts en intelligence d'affaires du CRIQ ont donc dressé un portrait des technologies disponibles, contacté des fournisseurs et rédigé un rapport détaillé comprenant des avis d'experts québécois ayant réalisé des implantations similaires d'indicateurs de tension, notamment dans les secteurs des mines et des pâtes et papiers.

Le travail effectué par le CRIQ permettra à Hydro-Québec Production de valider ses critères de conception des circuits électriques et d'améliorer ses protocoles de sécurité.



Foresterie

Le BNQ reconnu comme
organisme de certification
pour la **norme FSC®**

« La diversité et la complémentarité des certifications que nous offrons permettent d'intégrer les audits de plusieurs normes pour une même entreprise. »

- Jean Rousseau, directeur principal
Bureau de normalisation du Québec

La norme FSC® (Chaine de traçabilité) est une certification volontaire, recherchée par toute entreprise manufacturière impliquée dans une chaîne de transformation des produits de la forêt. Cette certification permet à ces entreprises de répondre à une demande pour des produits issus de forêts aménagées de façon responsable.

L'octroi d'un certificat FSC® (Chaine de traçabilité) et l'utilisation subséquente des marques de conformité FSC® à des fins de promotion permettent d'attester de l'authenticité des déclarations faites par les entreprises relativement au contenu certifié de leurs produits.

Les consommateurs étant de plus en plus soucieux de l'environnement, ils recherchent des produits issus de bois provenant d'un aménagement

forestier responsable. Le logo FSC® apposé sur les produits certifiés leur permet de les repérer et de les choisir.

Le BNQ se démarque comme organisme de certification FSC® (Chaine de traçabilité) par son expertise dans le secteur forestier, par la diversité des normes disponibles et par son offre de services concurrentielle.

La certification FSC® (Chaine de traçabilité) permet maintenant d'offrir aux entreprises un service complet pour les chaînes de traçabilité du bois avec les normes SFI et PEFC.





Agroalimentaire

Un nouveau programme de certification pour le bien-être des poules pondeuses

« La certification du BNQ vient reconnaître nos bonnes pratiques d'élevage et de manipulation des poules pondeuses en vue d'assurer leur bien-être. »

- Claude Barnabé, copropriétaire et producteur d'œufs
Ferme Lecours-Bernard

Le bien-être des animaux d'élevage est une préoccupation grandissante au sein de la société. Par conséquent, les fermes de production d'œufs du Canada sont maintenant tenues de mettre en œuvre et de faire respecter de bonnes pratiques en matière de bien-être animal dans le cadre de leurs opérations.

Le programme de certification pour le bien-être des poules pondeuses est une initiative de la Fédération des producteurs d'œufs du Québec (FPOQ) et s'adresse à tous les producteurs d'œufs de consommation du Canada. Le cahier des charges a été rédigé par la FPOQ en collaboration avec le Bureau de normalisation du Québec (BNQ) et des représentants de divers groupes d'intérêts.

Le cahier des charges regroupe l'ensemble des exigences à respecter pour démontrer que les employés d'une ferme de production d'œufs de consommation ont été formés pour bien comprendre et reconnaître les valeurs liées aux soins des animaux, telles qu'elles sont définies dans le *Programme de soins aux animaux* des Producteurs d'œufs du Canada.

L'offre de certification

L'unique façon pour une entreprise de l'industrie de démontrer sa conformité aux exigences du programme est d'obtenir la certification du BNQ. Pour obtenir la certification, il faut se soumettre à un processus d'audit et répondre aux exigences du programme définies dans le cahier des charges, le protocole de certification et les exigences de certification.

Les exigences de certification sont divisées en deux catégories :

- les exigences générales qui concernent notamment la formation, la politique sur le bien-être des animaux, le code de bonne conduite des employés et les inspections de routine;
- les exigences particulières qui concernent la manipulation des oiseaux et les soins prodigués au troupeau et aux poules.

La certification est déjà fort prisée des producteurs d'œufs du Québec : 25 producteurs, principalement localisés en Montérégie, sont déjà certifiés.



Conseil d'administration au 31 mars 2016



Sophie D'Amours^{2,6}, prés.

Vice-rectrice sortante à la recherche et à la création et professeure
Université Laval



Sylvie Cloutier^{2,5}

Présidente-directrice générale
Conseil de la transformation alimentaire du Québec



Denis Hardy^{1,7}

Président-directeur général
Centre de recherche industrielle du Québec



Luc Langevin⁴

Président et chef de l'exploitation
Cascades
Groupe produits spécialisés



Pierre Talbot⁸

Vice-président principal à l'Innovation
Premier Tech Itée



Robert Teasdale^{2,3}

Vice-président au financement commercial, au développement régional et aux entreprises d'économie sociale
Investissement Québec



Thu-Hà Tô⁴

Présidente
COGI-PME inc.



Chantal Trépanier^{6,8}

Présidente-directrice générale
Service d'intervention sur mesure inc.



Marie-Josée Blais, observatrice

Sous-ministre adjointe,
Science et Innovation
Ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation

Légende

1. Président du comité exécutif
2. Membre du comité exécutif
3. Président du comité de vérification
4. Membre du comité de vérification
5. Présidente du comité de gouvernance
6. Membre du comité de gouvernance
7. Président du comité des ressources humaines
8. Membre du comité des ressources humaines

Équipe de direction au 31 mars 2016



Denis Hardy

Président-directeur général



Julie Conseiller, ing.

Directrice
Bureau de normalisation
du Québec



Laurent Côté, ing. et agr.

Vice-président
Recherche,
innovation et partenariats



Lyne Dubois, B.A.A., MBA

Vice-présidente
Développement des affaires



François Gingras, ing.

Directeur
Équipements industriels
et Productivité



Josée Hamel, CPA, CGA

Contrôleure
Comptabilité et
Gestion immobilière



Marie-Josée Hardy, B.Sc.

Directrice
Écoefficacité industrielle
et Environnement



Isabelle Landry, M. Sc.

Directrice
Bureau de normalisation
du Québec



Yves Larocque, CPA, CA

Vice-président
Finances et Administration



Jean Rousseau, ing., d.a.

Directeur principal
Bureau de normalisation
du Québec



Martin Thériault, ing.

Directeur
Essais et Conformité
des produits à l'exportation



Alain Vachon, L.L.B.

Directeur
Affaires juridiques et
Ressources humaines

Obligations gouvernementales

À titre d'organisme public, le CRIQ est soumis à des obligations gouvernementales, notamment au regard de l'éthique et de la déontologie de son conseil d'administration, de la politique linguistique, de l'accès aux documents et de la protection des renseignements personnels, de la tarification, de la gestion des ressources informationnelles, du contrôle des effectifs et du plan d'action de développement durable.



Éthique et déontologie du conseil d'administration

Conformément à la *Loi*, le CRIQ s'est doté d'un code d'éthique et de déontologie qui s'applique à tous les membres du conseil d'administration. Ce code a pour objectif de maintenir et de promouvoir l'intégrité, l'objectivité et la transparence des membres du conseil de façon à préserver leur capacité d'agir au meilleur des intérêts et de la mission du CRIQ et à inspirer la plus entière confiance auprès du public. Le code est disponible au www.criq.qc.ca. Au cours du présent exercice, le conseil d'administration n'a été saisi d'aucun manquement à ce code.

Suivi de la politique linguistique

La politique linguistique du CRIQ est conforme à la *Politique gouvernementale relative à l'emploi et à la qualité de la langue française dans l'administration publique*. L'ensemble des activités s'exerce en français et le CRIQ veille à la qualité de la langue ainsi qu'à son statut comme langue officielle et commune de travail.

Accès aux documents et protection des renseignements personnels

Conformément au *Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels*, les sites Internet du CRIQ et du BNQ diffusent sous l'onglet « Diffusion de l'information » des renseignements qui présentent un intérêt pour le public. Cette section du site Internet du CRIQ a été modifiée pour tenir compte des nouvelles obligations en matière de diffusion de l'information.

Au cours du présent exercice, le CRIQ a reçu quatre demandes d'accès à l'information. Trois demandes ont été acceptées et une demande concernait des documents inexistant. Toutes les demandes ont été traitées dans les délais prescrits.

Tarification des biens et des services

Hormis la banque d'information **icriq.com** qui est accessible gratuitement, les biens et services que rend le CRIQ aux entreprises et organisations clientes sont tarifés. La tarification du CRIQ est déterminée en fonction des comparables sur le marché. La dernière révision tarifaire est entrée en vigueur le 1^{er} avril 2015.

Gestion des ressources informationnelles

Le tableau qui suit fait état des dépenses et investissements planifiés et réels du CRIQ au cours de l'exercice en matière de ressources informationnelles. L'écart découle notamment d'une diminution des dépenses reliées à l'acquisition d'équipements.

DÉPENSES ET INVESTISSEMENTS PRÉVUS ET RÉELS EN RESSOURCES INFORMATIONNELLES – 2015-2016			
	Dépenses et investissements prévus	Dépenses et investissements réels	Écart
Activités d'encadrement	148 313 \$	129 907 \$	18 406 \$
Activités de continuité	1 311 596 \$	1 129 437 \$	182 159 \$
Projets de développement	0 \$	0 \$	0 \$
Dépenses et investissements en ressources informationnelles	1 459 909 \$	1 259 344 \$	200 565 \$

Renseignements relatifs aux contrats de services

La *Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État* (RLRQ, c. G-1.011) (LGCE) prévoit que les organismes publics doivent rendre compte dans leur rapport annuel des contrats de services comportant une dépense de 25 000 \$ et plus qui ont été conclus entre le 1^{er} avril 2015 et le 31 mars 2016. Vous trouverez donc ci-dessous un tableau récapitulatif.

CONTRATS DE SERVICES COMPORTANT UNE DÉPENSE DE 25 000 \$ ET PLUS CONCLUS ENTRE LE 1 ^{ER} AVRIL 2015 ET LE 31 MARS 2016		
	Nombre	Valeur
Contrats de services avec une personne physique ¹	0	0 \$
Contrats de services avec un contractant autre qu'une personne physique ²	4	185 029 \$
Total des contrats de services	4	185 029 \$

¹ Une personne physique, qu'elle soit dans les affaires ou non.

² Inclut les personnes morales de droit privé, les sociétés en nom collectif, en commandite ou en participation.

Gestion et contrôle des effectifs

En vertu de la LGCE, le CRIQ doit également faire état du dénombrement de ses effectifs dans son rapport annuel. Il doit notamment présenter le niveau de l'effectif et sa répartition par catégorie d'emploi. Pour 2015-2016, le nombre d'heures rémunérées par le CRIQ ne devait pas dépasser le plafond fixé de 389 104 heures. Le CRIQ a atteint cet objectif.

RÉPARTITION DE L'EFFECTIF DU CRIQ POUR LA PÉRIODE DU 1^{ER} AVRIL 2015 AU 31 MARS 2016

Catégorie	Heures travaillées	Heures supplémentaires	Total des heures rémunérées	Nombre d'employés au 31 mars 2016
Personnel d'encadrement	20 678	0	20 678	11
Personnel professionnel	186 446	301	186 747	104
Personnel infirmier	0	0	0	0
Personnel enseignant	0	0	0	0
Personnel de bureau, technicien et assimilé	138 993	1 867	140 860	75
Agents de la paix	0	0	0	0
Ouvriers, personnel d'entretien et de service	5 537	0	5 537	3
Étudiants et stagiaires	2 947	0	2 947	1
Total des heures	354 601	2 168	356 769	194
Total en ETC (nombre d'heures / 1826,3)	194,16	1,19	195,35	

Le CRIQ adopte son deuxième **plan d'action de développement durable**



L'année financière 2015-2016 fut l'occasion pour le CRIQ de faire un bilan de son *Plan d'action de développement durable 2008-2015* et d'identifier de nouvelles actions pour contribuer aux objectifs de la nouvelle *Stratégie gouvernementale de développement durable 2015-2020*.

En mars 2016, le CRIQ a adopté son *Plan d'action de développement durable 2015-2020*. Ce plan, qui est disponible au www.criq.qc.ca, présente treize actions, dont deux sont reconduites du précédent plan.

Par ce plan d'action, le CRIQ s'engage à poursuivre la mise en place de pratiques écoresponsables, notamment quant à la gestion de ses biens excédentaires, de ses déplacements d'affaires et

de ses pratiques d'acquisition en plus d'intégrer la prise en compte des principes du développement durable à son processus décisionnel. De plus, le CRIQ désire contribuer au développement des entreprises en promouvant les bénéfices du développement durable et en mettant à leur disposition des solutions novatrices pour réduire les répercussions de leurs activités sur l'environnement. Il s'engage également à coopérer à l'international en matière de développement technologique et de normalisation. Finalement, il aidera les acheteurs à faire des choix de consommation responsables grâce à un répertoire faisant la promotion des entreprises écoresponsables et des produits écoconçus et en développant des programmes de certification.



Autres initiatives de développement durable

Le CRIQ a mené à terme à l'automne 2015 d'importants travaux de rénovation à son laboratoire de Québec. Durant ces travaux, une attention particulière a été portée afin de respecter les principes du développement durable, notamment quant à l'aménagement écologique des sites, à la gestion efficace de l'eau, de l'énergie et des matières résiduelles ainsi qu'à l'amélioration de la qualité de l'air. Le CRIQ a entrepris les démarches nécessaires pour l'obtention d'une certification LEED.

En octobre 2015, dans le cadre du programme *Branché au travail*, qui s'inscrit dans le *Plan d'action 2013-2020 sur les changements climatiques*, le CRIQ a installé une borne de recharge électrique pouvant alimenter deux voitures.

En novembre 2015, lors du gala de remise des Prix d'Excellence de l'Institut d'administration publique de Québec, le CRIQ a

reçu le prix dans la catégorie « Rayonnement international » pour son projet BIOTROP^{MD}, une adaptation pour le Mexique du système de biofiltration BIOSOR^{MD}. Cette reconnaissance est le fruit de plus de dix années de collaboration entre le CRIQ et l'Institut mexicain des technologies de l'eau qui ont permis de commercialiser cette technologie au Mexique pour traiter les eaux usées industrielles, municipales et résidentielles.

En novembre 2015, le CRIQ a accueilli à son laboratoire de Québec une quarantaine d'étudiants ayant choisi l'option science dans leur cheminement scolaire afin de leur faire découvrir un environnement de travail d'ingénieurs et de leur donner le goût d'opter pour des carrières scientifiques.

Finalement, en décembre 2015, le Comité Action Santé du CRIQ a publié sa première infolettre visant à faire connaître les activités organisées au CRIQ en lien avec la santé et le mieux-être, à promouvoir la participation des employés et à les renseigner sur la santé et le mieux-être.

Rapport de la direction

Québec, le 16 juin 2016

Les états financiers du Centre de recherche industrielle du Québec ont été dressés par la direction qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris des estimations et jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix des méthodes comptables appropriées qui respectent les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Les autres renseignements financiers contenus dans le rapport annuel d'activités concordent avec l'information donnée dans les états financiers.

Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction maintient un système de contrôles internes conçu en vue de fournir l'assurance raisonnable que les biens sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et, en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables.

Le Centre de recherche industrielle du Québec reconnaît qu'il est responsable de gérer ses affaires conformément aux lois et règlements qui le régissent.

Le conseil d'administration surveille la façon dont la direction s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière et il a approuvé les états financiers. Il est assisté dans ses responsabilités par le comité de vérification dont les membres ne font pas partie de la direction. Ce comité rencontre la direction et le Vérificateur général du Québec, examine les états financiers et en recommande l'approbation au conseil d'administration.

Le Vérificateur général du Québec a procédé à l'audit des états financiers du Centre de recherche industrielle du Québec conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et son rapport de l'auditeur indépendant expose la nature et l'étendue de cet audit et l'expression de son opinion. Le Vérificateur général du Québec peut, sans aucune restriction, rencontrer le comité de vérification pour discuter de tout élément qui concerne son audit.



Denis Hardy
Président-directeur général



Yves Larocque, CPA, CA
Vice-président aux finances et à l'administration

Rapport de l'auditeur indépendant



Au ministre des Finances

Rapport sur les états financiers

J'ai effectué l'audit des états financiers ci-joints du Centre de recherche industrielle du Québec, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2016, l'état des résultats et du déficit cumulé, l'état de la variation de la dette nette et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives inclus dans les notes complémentaires.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de mon audit. J'ai effectué mon audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que je me conforme aux règles de déontologie et que je planifie et réalise l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit assortie d'une réserve.

Fondement de l'opinion avec réserve

Le Centre de recherche industrielle du Québec n'a pas comptabilisé aux 31 mars 2016 et 2015, à l'état de la situation financière, des subventions à recevoir du gouvernement du Québec concernant des immobilisations financées ou devant être financées par emprunts pour lesquelles des travaux ont été réalisés. Cette situation constitue une dérogation à la norme comptable sur les paiements de transfert (Normes comptables canadiennes pour le secteur public) qui prévoit la comptabilisation des subventions lorsqu'elles sont autorisées par le gouvernement à la suite de l'exercice de son pouvoir habilitant et que le Centre de recherche industrielle du Québec a satisfait aux critères d'admissibilité. Cette dérogation m'a aussi conduit à exprimer une opinion d'audit modifiée sur les états financiers de l'exercice précédent. Par ailleurs, l'article 1.1 de la *Loi concernant les subventions relatives au paiement en capital et intérêts des emprunts des organismes publics ou municipaux et certains autres transferts* (RLRQ, chapitre S-37.01) énonce que la seule partie d'une subvention qui doit être comptabilisée est celle qui est exigible dans l'exercice du Centre de recherche industrielle du Québec et autorisée par le Parlement dans l'année financière du gouvernement. Étant donné la non-inscription de ces subventions à recevoir du gouvernement du Québec, comme le prescrit la loi, les ajustements suivants selon l'estimation établie sont nécessaires afin que les états financiers du Centre de recherche industrielle du Québec respectent les Normes comptables canadiennes pour le secteur public :

	Augmentation (diminution) estimée En dollars	
	2016	2015
État de la situation financière		
Contributions à recevoir du gouvernement du Québec	15 547 798	11 123 642
Contributions et gain sur cession-bail reportés	15 547 798	11 123 642
Dette nette et déficit cumulé	-	-

Opinion avec réserve

À mon avis, à l'exception des incidences du problème décrit dans le paragraphe sur le fondement de l'opinion avec réserve, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Centre de recherche industrielle du Québec au 31 mars 2016, ainsi que des résultats de ses activités, de ses gains et pertes de réévaluation, de la variation de sa dette nette et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément aux exigences de la *Loi sur le vérificateur général* (RLRQ, chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis, les états financiers présentent fidèlement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du Centre de recherche industrielle du Québec au 31 mars 2016 ainsi que les résultats de ses opérations et l'évolution de sa situation financière pour l'exercice clos à cette date selon les conventions comptables qui sont énoncées dans la note 2 des états financiers et complétées, notamment, par l'article 1.1 de la *Loi concernant les subventions relatives au paiement en capital et intérêts des emprunts des organismes publics ou municipaux et certains autres transferts* (RLRQ, chapitre S-37.01).

Conformément aux exigences de la *Loi sur le vérificateur général* (RLRQ, chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis ces conventions ont été appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

La vérificatrice générale du Québec,

Guyline Leclerc FCPA auditrice, FCA

Guyline Leclerc, FCPA auditrice, FCA
Québec, le 16 juin 2016

État des résultats et du déficit cumulé de l'exercice clos le 31 mars 2016

	2016		2015
	Budget	Réel	Réel
REVENUS			
Contributions du gouvernement du Québec	13 752 200 \$	13 752 200 \$	14 339 200 \$
Clientèle externe	15 466 114	15 041 129	13 932 042
Autres			
Virement des contributions reportées (note 8)	629 559	307 442	251 640
Virement du gain reporté sur cession-bail (note 8)	271 200	271 200	271 200
Revenus de placements	26 825	51 066	68 961
Revenus divers	54 367	84 537	92 520
	981 951	714 245	684 321
	30 200 265	29 507 574	28 955 563
CHARGES			
Traitements et avantages sociaux	19 333 304	19 108 656	19 575 623
Coûts directs des projets	4 406 749	4 031 969	4 020 359
Frais d'occupation	2 414 722	2 373 177	2 221 206
Frais de fonctionnement	1 824 954	1 521 623	1 532 609
Frais financiers	57 438	98 688	66 600
Amortissement des immobilisations corporelles	2 116 610	1 805 829	1 455 874
Perte (gain) sur dispositions et radiations d'immobilisations corporelles	-	307 129	(431)
	30 153 777	29 247 071	28 871 840
EXCÉDENT ANNUEL	46 488	260 503	83 723
DÉFICIT CUMULÉ AU DÉBUT DE L'EXERCICE	(16 658 294)	(16 658 294)	(16 742 017)
DÉFICIT CUMULÉ À LA FIN DE L'EXERCICE	(16 611 806) \$	(16 397 791) \$	(16 658 294) \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

État de la situation financière au 31 mars 2016

	2016	2015
ACTIFS FINANCIERS		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 347 318 \$	7 558 675 \$
Créances (note 3)	10 194 263	4 294 550
Stocks destinés à la vente (note 4)	206 153	217 699
	12 747 734	12 070 924
PASSIFS		
Emprunt bancaire (note 5)	2 499 210	277 690
Charges à payer et frais courus (note 6)	9 972 015	19 980 301
Revenus reportés	2 293 021	2 515 986
Dette à long terme (note 7)	14 123 110	-
Contributions et gain sur cession-bail reportés (note 8)	3 582 529	1 661 961
	32 469 885	24 435 938
DETTE NETTE	(19 722 151)	(12 365 014)
ACTIFS NON FINANCIERS		
Travaux en cours	1 487 543	1 609 464
Stocks de fournitures	18 806	-
Charges payées d'avance	234 191	207 017
Immobilisations corporelles (note 9)	34 112 060	26 418 479
	35 852 600	28 234 960
CAPITAL-ACTIONS (note 10)	32 528 240	32 528 240
DÉFICIT CUMULÉ	(16 397 791) \$	(16 658 294) \$

OBLIGATIONS CONTRACTUELLES (note 15)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION



Sophie D'Amours
Présidente du conseil d'administration



Robert Teasdale
Président du comité de vérification

État de la variation de la dette nette de l'exercice clos le 31 mars 2016

	2016		2015
	Budget	Réel	Réel
EXCÉDENT ANNUEL	46 488 \$	260 503 \$	83 723 \$
Variation due aux immobilisations corporelles			
Acquisitions	(23 635 868)	(9 809 039)	(14 182 264)
Amortissement	2 116 610	1 805 829	1 455 874
Perte (gain) sur dispositions et radiations	-	307 129	(431)
Produit de dispositions	-	2 500	4 627
	(21 519 258)	(7 693 581)	(12 722 194)
Variation des travaux en cours	-	121 921	(460 674)
Variation des stocks de fournitures	-	(18 806)	38 518
Variation des charges payées d'avance	-	(27 174)	17 657
	-	75 941	(404 499)
Augmentation de la dette nette	(21 472 770)	(7 357 137)	(13 042 970)
(DETTE NETTE) ACTIFS FINANCIERS NETS AU DÉBUT DE L'EXERCICE	(12 365 014)	(12 365 014)	677 956
(DETTE NETTE) ACTIFS FINANCIERS NETS À LA FIN DE L'EXERCICE	(33 837 784) \$	(19 722 151) \$	(12 365 014) \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

État des flux de trésorerie de l'exercice clos le 31 mars 2016

	2016	2015
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent annuel	260 503 \$	83 723 \$
Éléments sans incidence sur les flux de trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	1 805 829	1 455 874
Virement des contributions reportées	(307 442)	(251 640)
Virement du gain reporté sur cession-bail	(271 200)	(271 200)
Perte (gain) sur dispositions et radiations d'immobilisations corporelles	307 129	(431)
	1 534 316	932 603
Variation des actifs et passifs reliés au fonctionnement :		
Créances	(5 899 713)	(475 071)
Stocks destinés à la vente	11 546	79 733
Charges à payer et frais courus	(104 149)	480 946
Revenus reportés	(222 965)	152 904
Travaux en cours	121 921	(460 674)
Stocks de fournitures	(18 806)	38 518
Charges payées d'avance	(27 174)	17 657
	(6 139 340)	(165 987)
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	(4 344 521)	850 339
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS		
Acquisitions d'immobilisations corporelles (note 13)	(19 713 176)	(2 341 161)
Produits de dispositions des immobilisations corporelles	2 500	4 627
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissements en immobilisations	(19 710 676)	(2 336 534)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Emprunt bancaire	2 221 520	277 690
Contributions reportées - gouvernement du Québec	2 499 210	-
Dette à long terme	14 123 110	-
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	18 843 840	277 690
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(5 211 357)	(1 208 505)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	7 558 675	8 767 180
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE	2 347 318 \$	7 558 675 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Notes complémentaires au 31 mars 2016

1. CONSTITUTION ET OBJETS

Le Centre de recherche industrielle du Québec (« le Centre »), personne morale de droit public et constitué en vertu de la Loi sur le Centre de recherche industrielle du Québec (RLRQ, chapitre C-8.1), a pour objet de concevoir, de développer et mettre à l'essai des équipements, des produits ou des procédés, d'exploiter seul ou avec des partenaires, les équipements, produits et procédés qu'il a développés ou dont il détient les droits, de colliger et diffuser de l'information et des renseignements d'ordre technologique et industriel ainsi que de réaliser toute activité reliée aux domaines de la normalisation et de la certification. Les actions du Centre font partie du domaine de l'État et sont attribuées au ministre des Finances.

En vertu de l'article 985 de la Loi sur les impôts (RLRQ, chapitre I-3) et de l'article 149 de la Loi de l'impôt sur le revenu (L.R.C. (1985), ch.1 (5e suppl.)), le Centre n'est pas assujéti aux impôts sur le revenu.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Référentiel comptable

Aux fins de la préparation de ses états financiers, le Centre utilise prioritairement le *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*. L'utilisation de toute autre source dans l'application de méthodes comptables doit être cohérente avec ce dernier.

Estimations comptables

La préparation des états financiers du Centre par la direction, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, exige que celle-ci ait recours à des estimations et à des hypothèses. Ces dernières ont une incidence à l'égard de la comptabilisation des actifs et passifs, de la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que de la comptabilisation des revenus et des charges au cours de la période visée par les états financiers. Les principaux éléments pour lesquels la direction a établi des estimations et formulé des hypothèses sont : la durée de vie utile des immobilisations corporelles, l'évaluation des travaux en cours, la dépréciation des actifs non financiers et la provision pour pertes sur créances. Les résultats réels peuvent différer des meilleures prévisions faites par la direction.

État des gains et pertes de réévaluation

L'état des gains et pertes de réévaluation n'est pas présenté étant donné qu'aucun élément n'est comptabilisé à la juste valeur et que les transactions en devises étrangères sont sans impact significatif à la fin de l'exercice.

Conversion des opérations en monnaies étrangères

Les éléments d'actif et de passif monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis au cours de change de clôture. Les autres éléments d'actif et de passif non monétaires sont convertis au cours d'origine. Les produits et les charges sont convertis au cours de change en vigueur au moment de l'opération. Les gains et les pertes de change sont inclus dans les frais financiers à l'état des résultats.

Instruments financiers

La trésorerie et équivalents de trésorerie, les créances (à l'exception des salaires payés d'avance et des taxes à la consommation), l'emprunt bancaire, les charges à payer et frais courus (autres que les avantages sociaux et déductions à la source et les taxes à la consommation) et la dette à long terme sont classés dans la catégorie des instruments financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Notes complémentaires au 31 mars 2016

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

Revenus

Les contributions du gouvernement du Québec sont constatées à titre de revenus lorsque les transferts sont autorisés et que tous les critères d'admissibilité, le cas échéant, sont atteints sauf, et dans la mesure où, les stipulations de l'accord créent une obligation répondant à la définition d'un passif. Elles sont alors comptabilisées à titre de contributions reportées et le revenu est reconnu au fur et à mesure que les conditions relatives au passif sont rencontrées.

Les revenus de clientèle externe sont comptabilisés selon la méthode du degré d'avancement des travaux, établi d'après la valeur de facturation de la main-d'œuvre et des achats imputés aux contrats par rapport à la valeur estimée totale. Des événements non encore connus pourraient survenir et occasionner des changements à ces estimations.

ACTIFS FINANCIERS

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et équivalents de trésorerie se compose des soldes en banque.

Stocks destinés à la vente

Les stocks sont évalués selon le moindre du coût et de la valeur de réalisation nette. Le coût des stocks est composé du coût d'acquisition du matériel, de la main-d'œuvre directe et des frais de transport.

PASSIFS

Avantages sociaux futurs

Régime de retraite

La comptabilité des régimes à cotisations déterminées est appliquée aux régimes interemployeurs à prestations déterminées gouvernementaux étant donné que le Centre ne dispose pas de suffisamment d'informations pour appliquer la comptabilité des régimes à prestations déterminées.

Provision pour vacances

Aucun calcul d'actualisation n'est jugé nécessaire puisque la direction estime que les vacances accumulées seront prises dans l'exercice suivant.

Revenus reportés

Les revenus reportés représentent l'excédent des montants facturés des contrats en cours sur les coûts et les bénéfices reconnus. Ils incluent également les dépôts de clients encaissés d'avance conformément aux ententes contractuelles.

Contributions et gain sur cession-bail reportés

Les contributions du gouvernement du Québec sont reportées lorsque les stipulations de l'accord créent une obligation répondant à la définition d'un passif. Les contributions reportées sont diminuées et un montant équivalent de revenu est comptabilisé dans le poste Virement des contributions reportées à mesure que les conditions relatives au passif sont remplies.

Le gain sur cession-bail reporté résulte d'une opération de cession-bail avec interrelation qui est amortie au prorata des paiements minimums exigibles au titre de location de bien.

Notes complémentaires au 31 mars 2016

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

ACTIFS NON FINANCIERS

De par leur nature, les actifs non financiers sont généralement utilisés afin de rendre des services futurs. Les éléments incorporels ne constituent pas des actifs non financiers pour le Centre.

Travaux en cours

Les travaux en cours sont classés dans les actifs non financiers puisqu'ils ne sont pas encore en état d'être vendus.

Les travaux en cours représentent l'excédent des coûts et bénéfices reconnus des contrats en cours sur les montants facturés.

- Projets externes : lorsque le coût estimé total est supérieur au montant récupérable, l'excédent est comptabilisé comme perte de l'exercice.
- Projets de recherche en partenariat : les coûts relatifs à la réalisation des travaux dans le cadre des projets de recherche en partenariat sont comptabilisés dans l'exercice financier au cours duquel ils sont engagés.

Les travaux en cours incluent également les coûts de mise à jour de normes dont les projections de revenus futurs excèdent les coûts. Lorsque les travaux de mise à jour sont complétés, les coûts sont transférés aux stocks destinés à la vente.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties selon les méthodes et taux suivants :

Éléments d'actifs	Méthodes	Période et taux
Bâtiments, rénovation et aménagement des terrains	Solde dégressif ou linéaire	5, 8 %, 39 et 40 ans
Mobilier et équipements	Solde dégressif ou linéaire	15, 20, 40 %, 7, 8, 10 et 12 ans
Améliorations locatives	Linéaire	20 ans
Équipements informatiques et logiciels	Linéaire	4 et 5 ans
Matériel roulant	Solde dégressif	30 %

Les acquisitions de matériel et d'équipement reliées directement aux projets de recherche et développement du Centre ne sont pas capitalisées, mais sont imputées au coût du projet concerné et facturées aux clients.

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité du Centre de fournir des services ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à l'immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur nette comptable, son coût est réduit pour refléter sa baisse de valeur. Les moins-values nettes sur les immobilisations corporelles sont imputées aux résultats de l'exercice. Aucune reprise sur réduction de valeur n'est constatée.

Notes complémentaires au 31 mars 2016

3. CRÉANCES

	2016	2015
Clients	2 342 624 \$	3 118 682 \$
Autres créances	18 025	4 575
Taxes à la consommation	2 461 831	-
Contributions à recevoir du gouvernement du Québec	2 750 440	1 000 000
Salaires payés d'avance (*)	164 663	191 306
Subvention à recevoir du gouvernement du Québec (**)	2 499 210	-
Provision pour pertes sur créances	(42 530)	(20 013)
	10 194 263 \$	4 294 550 \$

L'évolution de la provision pour pertes sur créances se détaille comme suit :

	2016	2015
Solde du début	20 013 \$	10 320 \$
Perte de valeur comptabilisée	29 929	50 961
Reprise de la provision	(7 412)	(41 268)
Solde à la fin	42 530 \$	20 013 \$

(*) Les salaires payés d'avance équivalent à deux semaines de salaire qui ont été consenties à tous les employés afin de permettre au Centre de reporter de deux semaines le versement de la paie. Cette somme ne porte pas intérêt et est remboursable au départ de chacun des employés.

(**) Subvention à recevoir accordée en vertu du Programme de soutien à la recherche, volet 2, représentant 80 % du coût total admissible décrit au Programme.

4. STOCKS DESTINÉS À LA VENTE

Au 31 mars 2016, le Centre a enregistré une provision de 30 341 \$ (2015 : 0 \$) pour réduire la valeur comptable de certains stocks destinés à la vente au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette.

Les coûts liés aux stocks destinés à la vente comptabilisés aux résultats de l'exercice sont présentés, incluant la baisse de valeur, sous la rubrique « Coûts directs des projets » et s'élèvent à 0 \$ (2015 : 134 612 \$).

Notes complémentaires au 31 mars 2016

5. EMPRUNT BANCAIRE

Au 31 mars 2016, le Centre dispose d'une marge de crédit bancaire autorisée de 4 000 000 \$, renouvelable annuellement. La marge de crédit porte intérêt au taux de base des entreprises, ce dernier étant de 2,7 % au 31 mars 2016 (2015 : 2,8 %). Aux 31 mars 2016 et 2015, la marge de crédit était inutilisée.

Le Centre a aussi contracté l'emprunt suivant auprès du Fonds de financement :

	2016	2015
Marge de crédit, portant intérêt au taux moyen mensuel des acceptations bancaires de 1,2 % au 31 mars 2016 (1,3 % en 2015), venant à échéance le 4 avril 2016.	2 499 210 \$	277 690 \$

La charge d'intérêts sur cette marge de crédit s'élève à 13 812 \$ (2015 : 2 711 \$).

6. CHARGES À PAYER ET FRAIS COURUS

	2016	2015
Fournisseurs et autres frais courus	1 742 375 \$	1 297 236 \$
Dû sur immobilisations	163 361	949 973
Frais courus à payer à la Société québécoise des infrastructures	4 042 412	13 159 937
Traitements	3 301 649	3 476 644
Avantages sociaux et déductions à la source	722 218	932 791
Taxes à la consommation	-	163 720
	9 972 015 \$	19 980 301 \$

Notes complémentaires au 31 mars 2016

7. DETTE À LONG TERME

	2016	2015
Emprunt à payer au Fonds de financement, taux fixe de 2,4 %, remboursable par versements trimestriels de 399 754 \$ en capital et intérêts, échéant le 1 ^{er} mars 2026.	14 123 110 \$	- \$

L'emprunt a été encaissé en fin d'exercice. Aucune charge d'intérêt n'a été comptabilisée en 2016.

Les versements en capital à effectuer sur la dette au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

2017 :	1 285 027 \$
2018 :	1 295 014 \$
2019 :	1 326 072 \$
2020 :	1 357 875 \$
2021 :	1 390 440 \$
2022 et suivants :	7 468 682 \$

8. CONTRIBUTIONS ET GAIN SUR CESSION-BAIL REPORTÉS

	2016	2015
Contributions reportées - gouvernement du Québec		
Solde au début	1 006 561 \$	1 258 201 \$
Contributions autorisées au cours de l'exercice	2 499 210	-
Virement de l'exercice	(307 442)	(251 640)
Solde à la fin	3 198 329	1 006 561
Gain relatif à une opération de cession-bail, amorti linéairement sur la durée du bail jusqu'en août 2017		
Solde au début	655 400	926 600
Virement de l'exercice	(271 200)	(271 200)
Solde à la fin	384 200	655 400
	3 582 529 \$	1 661 961 \$

Notes complémentaires au 31 mars 2016

9. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Terrain	Bâtiments, rénovation et aménagement des terrains (*) (**)	Mobilier et équipements	Améliorations locatives	Équipements informatiques et logiciels	Matériel roulant	Total 2016	Total 2015
COUT								
Solde au début	249 650 \$	24 548 162 \$	28 856 047 \$	2 424 032 \$	3 091 418 \$	432 763 \$	59 602 072 \$	45 469 956 \$
Acquisitions	-	5 670 990	3 930 387	8 262	176 408	22 992	9 809 039	14 182 264
Dispositions / radiations	-	525 753	2 637 037	-	-	13 994	3 176 784	50 148
Solde à la fin	249 650 \$	29 693 399 \$	30 149 397 \$	2 432 294 \$	3 267 826 \$	441 761 \$	66 234 327 \$	59 602 072 \$
AMORTISSEMENT CUMULÉ								
Solde au début	- \$	7 430 584 \$	22 141 921 \$	705 194 \$	2 567 855 \$	338 039 \$	33 183 593 \$	31 773 671 \$
Amortissement de l'exercice	-	416 670	1 005 688	121 533	237 140	24 798	1 805 829	1 455 874
Dispositions / radiations	-	327 831	2 525 330	-	-	13 994	2 867 155	45 952
Solde à la fin	- \$	7 519 423 \$	20 622 279 \$	826 727 \$	2 804 995 \$	348 843 \$	32 122 267 \$	33 183 593 \$
VALEUR COMPTABLE NETTE DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES								
Valeur comptable nette 2015	249 650 \$	17 117 578 \$	6 714 126 \$	1 718 838 \$	523 563 \$	94 724 \$		26 418 479 \$
Valeur comptable nette 2016	249 650 \$	22 173 976 \$	9 527 118 \$	1 605 567 \$	462 831 \$	92 918 \$	34 112 060 \$	

(*) Le Centre a reçu un droit d'usage superficiaire sur un terrain appartenant à la Ville de Québec. Un bâtiment érigé sur ce terrain, d'une valeur comptable nette de 379 522 \$ au 31 mars 2016 (2015 : 473 166 \$), sera cédé gratuitement à cette dernière le 24 juillet 2030.

(**) Le cout du bâtiment inclut un montant de 17 650 902 \$ (2015 : 13 612 463 \$) pour la rénovation.

Notes complémentaires au 31 mars 2016

10. CAPITAL-ACTIONS

	2016	2015
Autorisé		
650 000 actions d'une valeur nominale de 100 \$ chacune		
Émis et payé		
325 282 actions	32 528 240 \$	32 528 240 \$

11. RÉGIMES DE RETRAITE

Les employés du Centre participent au Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP), au Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE) ou au Régime de retraite pour l'administration supérieure (RRAS). Ces régimes interemployeurs sont à prestations déterminées et comportent des garanties à la retraite et au décès.

Au 1^{er} janvier 2016, les taux de cotisation de certains régimes de retraite ont été modifiés. Ainsi, le taux pour le RREGOP est passé de 10,50 % à 11,12 % de la masse salariale admissible et le taux pour le RRPE et le RRAS, qui fait partie du RRPE, est demeuré le même à 14,38 %.

Les cotisations de l'employeur sont équivalentes aux cotisations des employés, à l'exception d'un montant de compensation prévu dans la loi du RRPE de 5,73 % au 1^{er} janvier 2016 (5,73 % au 1^{er} janvier 2015) de la masse salariale admissible qui doit être versé dans la caisse des participants au RRPE et au RRAS et un montant équivalent dans la caisse des employeurs. Ainsi, le Centre verse un montant supplémentaire pour l'année civile 2016 correspondant à 11,46 % de la masse salariale admissible (11,46% de la masse salariale admissible pour l'année civile 2015).

Les cotisations du Centre, incluant le montant de compensation à verser au RRPE et au RRAS, imputées aux résultats de l'exercice s'élèvent à 1 536 834 \$ (2015 : 1 517 588 \$). Les obligations du Centre envers ces régimes gouvernementaux se limitent à ses cotisations à titre d'employeur.

Notes complémentaires au 31 mars 2016

12. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

En plus des opérations entre apparentés déjà divulguées dans les états financiers qui sont mesurées à la valeur d'échange, le Centre est apparenté avec tous les ministères et les fonds spéciaux ainsi qu'avec tous les organismes et entreprises publiques contrôlés directement ou indirectement par le gouvernement du Québec ou soumis, soit à un contrôle conjoint, soit à une influence notable commune de la part du gouvernement du Québec. Le Centre conclut des opérations commerciales avec les entités apparentées dans le cours normal de ses activités et aux conditions commerciales habituelles. Ces opérations ne sont pas toutes divulguées distinctement aux états financiers.

	2016	2015
Revenus clientèle externe	1 966 029 \$	1 408 724 \$
Charges	155 730	569 491
Clients	243 454	990 166
Charges à payer et frais courus	16 905	269 697
Revenus reportés	942 651	1 249 368
Travaux en cours	34 874	244 347

13. FLUX DE TRÉSORERIE

Les acquisitions d'immobilisations totalisent 9 809 039 \$ (2015 : 14 182 264 \$) dont 163 361 \$ (2015 : 949 973 \$), dus sur les immobilisations, et 4 042 412 \$ (2015 : 13 159 937 \$), dus à la Société québécoise des infrastructures, sont comptabilisés dans les charges à payer et frais courus. Les décaissements de l'exercice relatifs aux acquisitions sont de 19 713 176 \$ (2015 : 2 341 161 \$). Les intérêts versés et encaissés durant l'exercice sont respectivement de 2 940 \$ (2015 : 1 667 \$) et 51 066 \$ (2015 : 70 106 \$).

Notes complémentaires au 31 mars 2016

14. GESTION DES RISQUES ET INSTRUMENTS FINANCIERS

Risques financiers

Le Centre est exposé à divers risques financiers découlant d'opérations relatives aux instruments financiers. L'information ci-dessous est utile pour évaluer l'étendue des risques auxquels le Centre est exposé.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. La valeur comptable des clients représente l'exposition maximale du Centre au risque de crédit. Le risque de crédit afférent à ces actifs ne se concentre pas dans un seul secteur d'activité. De plus, des évaluations de crédit sont effectuées pour tous les clients. Le Centre procède à une évaluation continue de ces créances et comptabilise une provision pour perte au moment où les comptes sont jugés irrécouvrables.

Créances incluses dans les instruments financiers :						
	2016			2015		
	Valeur brute	Provision pour perte sur créances	Valeur nette	Valeur brute	Provision pour perte sur créances	Valeur nette
Analyse de l'âge des clients :						
Solde de 0 à 30 jours	1 526 294 \$	- \$	1 526 294 \$	1 871 833 \$	- \$	1 871 833 \$
Solde de 31 à 60 jours	592 041	-	592 041	406 180	-	406 180
Solde de 61 à 90 jours	42 314	-	42 314	71 035	-	71 035
Solde de plus de 90 jours	181 975	42 530	139 445	769 634	20 013	749 621
	2 342 624	42 530	2 300 094	3 118 682	20 013	3 098 669
Autres créances	18 025	-	18 025	4 575	-	4 575
Contributions à recevoir du gouvernement du Québec	2 750 440	-	2 750 440	1 000 000	-	1 000 000
Subvention à recevoir du gouvernement du Québec	2 499 210	-	2 499 210	-	-	-
	7 610 299 \$	42 530 \$	7 567 769 \$	4 123 257 \$	20 013 \$	4 103 244 \$

Selon les taux historiques de défaillance des clients, le Centre estime qu'il n'y a pas lieu de comptabiliser une perte de valeur relative aux clients de 90 jours et moins.

Au 31 mars 2016, le solde à recevoir d'un client représentait 11 % des créances (1 client pour 24 % en 2015).

Le risque de crédit associé aux clients est réduit puisque de nombreux clients sont des entités gouvernementales.

Notes complémentaires au 31 mars 2016

14. GESTION DES RISQUES ET INSTRUMENTS FINANCIERS (SUITE)

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que le Centre éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. Les flux de trésorerie contractuels relativement aux passifs financiers de l'entité se détaillent comme suit :

2016					
	Flux de trésorerie contractuels totaux		Échéance		
			Moins de 6 mois	6 à 12 mois	1 an et plus
Passifs financiers					
Emprunt bancaire	2 499 210 \$		2 499 210 \$	- \$	- \$
Fournisseurs et autres frais courus	1 742 375		1 742 375	-	-
Dû sur immobilisations	163 361		163 361	-	-
Frais courus à payer à la Société québécoise des infrastructures	4 042 412		4 042 412	-	-
Traitements	3 301 649	(*)	2 232 138	1 069 511	-
Dette à long terme	15 990 150		799 508	799 508	14 391 134
	27 739 157 \$		11 479 004 \$	1 869 019 \$	14 391 134 \$

2015					
	Flux de trésorerie contractuels totaux		Échéance		
			Moins de 6 mois	6 à 12 mois	1 an et plus
Passifs financiers					
Emprunt bancaire	277 690 \$		- \$	277 690 \$	- \$
Fournisseurs et autres frais courus	1 297 236		1 297 236	-	-
Dû sur immobilisations	949 973		949 973	-	-
Frais courus à payer à la Société québécoise des infrastructures	13 159 937		-	13 159 937	-
Traitements	3 476 644	(*)	2 484 378	992 266	-
	19 161 480 \$		4 731 587 \$	14 429 893 \$	- \$

(*) Répartition des échéances estimée par la direction.

Le Centre considère qu'il détient suffisamment de trésorerie et équivalents de trésorerie et de crédit pour répondre à ses besoins financiers courants et à long terme, et ce, à un coût raisonnable, le cas échéant.

Notes complémentaires au 31 mars 2016

14. GESTION DES RISQUES ET INSTRUMENTS FINANCIERS (SUITE)

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que le cours du marché ou que les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations du prix du marché. Le risque de marché comprend trois types de risque : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix. Le Centre est exposé au risque de taux d'intérêt et au risque de change.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché.

Les soldes bancaires et l'emprunt bancaire portent intérêt à des taux variables. Ils assujettissent donc l'entité à un risque de flux de trésorerie. L'emprunt bancaire a été remboursé le 7 avril 2016, donc le Centre n'a pas été exposé de façon significative aux risques liés aux flux de trésorerie.

La dette à long terme porte intérêt à taux fixe, elle assujettit donc l'entité à un risque de juste valeur, mais ce risque est jugé minime considérant la détention de la dette jusqu'à échéance.

Risque de change

Le risque de change est le risque que les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent suite à des variations du taux de change.

Le Centre réalise certaines de ses opérations en devises. Il ne détient ni n'émet d'instruments financiers en vue de gérer le risque de change auquel il est exposé, puisque ce risque est minime. Au 31 mars 2016, une partie de sa trésorerie et équivalents de trésorerie, de ses créances et de ses charges à payer et frais courus est libellée en devises américaines et convertie en dollars canadiens. Ces montants sont respectivement de 27 235 \$ (2015 : 49 364 \$), 0 \$ (2015 : 11 575 \$) et 150 544 \$ (2015 : 267 626 \$). La perte de change à l'état des résultats se chiffre à 50 400 \$ en 2016 (2015 : 30 077 \$).

15. OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

Au 31 mars 2016, le Centre a des obligations en vertu d'un bail échéant en août 2017 et divers contrats. Le montant total des obligations contractuelles est de 1 557 479 \$ (2015 : 8 741 349 \$). Les engagements annuels minimaux à payer relativement à ce bail et à ces contrats pour les deux prochains exercices sont les suivants :

2017 :	1 123 033 \$
2018 :	434 446 \$

16. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de 2015 ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation de 2016.

CENTRE DE RECHERCHE INDUSTRIELLE DU QUÉBEC, 2016

Rédaction et réalisation

Équipe des communications

Photographie

Équipe des communications,
Patrick Nadeau et Geneviève Trudel

Dépôt légal : 3e trimestre
Bibliothèque nationale du Québec

ISBN : 978-2-89316-010-8

Centre de recherche industrielle du Québec

Expert en productivité et en compétitivité industrielle depuis plus de 45 ans, le CRIQ offre la gamme de services en innovation la plus étendue au Québec. La société possède une vaste expertise dans de nombreux secteurs de l'activité économique québécoise.